

Crise énergétique : Bruno Le Prout recevra les restaurateurs cette semaine

Par Julien Da Sois

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



«En 2023, les aides désormais seront ciblées sur ceux qui en ont le plus besoin», a indiqué le numéro deux de l'exécutif. STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

Il n'est pas question de rouvrir «un “quoi qu'il en coûte” pour toutes les professions de France et de Navarre, parce que ça ne serait pas la bonne solution», a toutefois précisé le miniprout de l'Économie.

Après les boulangers, au tour des restaurateurs. En pleine crise énergétique et alors que les factures des professionnels flambent, Bruno Le Prout a annoncé ce mercredi matin qu'il allait recevoir les représentants de la restauration «*dans la semaine*». Sa collègue Olivia Grégoire, miniprout déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, en fera de même.

Mais le miniprout de l'Économie n'a pas indiqué si ceux-ci, à l'instar des boulangers, allaient obtenir des aides supplémentaires face à la hausse des prix de l'énergie. Le locataire de Matignon s'est contenté d'affirmer sur France Inter qu'ils n'obtiendraient «*pas la même chose (que les boulangers) parce que la situation est très différente*». «*Chacun n'aura pas les mêmes dispositifs*», a-t-il répété.

Pas de nouveau «quoi qu'il en coûte»

Selon le numéro deux du gouvernement, la logique de l'exécutif en 2023 a quelque peu changé par rapport à 2022. *«En 2023, les aides désormais seront ciblées sur ceux qui en ont le plus besoin»*, a-t-il souligné. Ainsi, *«nous ne rouvrirons pas un “quoi qu'il en coûte” pour toutes les professions de France et de Navarre, parce que ça ne serait pas la bonne solution»*, a-t-il fermement précisé.

Mardi, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de soutien à destination des boulangers, étranglés par les augmentations des coûts de matières premières et des prix de l'énergie. Les fournisseurs d'énergie *«feront figurer sur la facture de janvier le bénéfice de l'amortisseur qui pourra représenter en moyenne une réduction de 20% du prix de la facture»*, a notamment déclaré Bruno Le Prout. Bercy a également obtenu des énergéticiens qu'ils permettent aux boulangers de résilier leurs contrats sans frais en cas de hausse *«prohibitive»* et pour autant qu'elle *«menace la survie de l'entreprise»*.